

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École: du Parchemin

Date : 25 mai 2022

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Résultats
1. Assurer une compréhension commune de la définition d'intimidation et de cyberintimidation pour l'ensemble des intervenants de l'école, les parents et les élèves.	<p>À consolider</p> <p>Plusieurs activités de sensibilisation, enseignement des comportements attendus, messages aux parents, information et suivis auprès du personnel ont été réalisées. Les rencontres ont permis d'un peu mieux comprendre la distinction entre un conflit entre enfants et une situation d'intimidation, mais il reste à valider les acquis des enfants et du personnel de l'école face à cette problématique. Assurer la formation, l'accompagnement et le partage d'outils pour le personnel sur la problématique de violence et d'intimidation.</p>
2. Superviser efficacement les élèves dans les moments non structurés (vision des angles morts, supervision des corridors et des lieux communs, définition des zones de jeu dans la cour, zones à risque, etc.).	<p>À consolider</p> <p>Au cours de l'année, la supervision accrue des élèves lors des déplacements et des retours de récréation a permis de réduire le nombre de conflits. Le découpage des zones de surveillance et le positionnement sur la cour ont aussi contribué à améliorer la supervision. L'élaboration et l'application d'une cour d'école structurée ont donné de bons résultats. Le port du dossard a également permis une meilleure visibilité des surveillants. De janvier à juin, l'équipe du SDG ont été formé sur la « Supervision Active » et leur a permis d'être en meilleure posture de prévention.</p>
3. Organiser des activités structurées lors des moments de récréations et dîners.	<p>À consolider</p> <p>La présentation des vidéos faits par les élèves de 5^e année expliquant les règles des différents jeux a grandement contribué à l'établissement d'une meilleure cohérence des attentes comportementales. L'animation de jeux supervisés demeure une intervention préventive efficace à mettre en place. Les zones de jeux, l'horaire en rotation des zones et des types de jeux ont favorisé une meilleure tolérance entre les jeunes.</p>
4. Intervenir de façon constante et cohérente dans l'ensemble des situations de violence et d'intimidation.	<p>À consolider</p> <p>Chaque situation a été reprise par un intervenant responsable de l'école pour régler le plus rapidement possible (dès la divulgation) les situations, et éviter qu'elles ne s'amplifient. La structure SCP a été travaillé par un comité de sorte à l'implanter en 2022-2023 afin d'intervenir de façon efficace, positive et cohérente.</p>
5. Outiller les élèves à se respecter soi-même, à être fiers de leurs réussites, leurs différences, etc.	<p>À consolider- à maintenir</p>

<p>6. Assurer une communication positive et respectueuse entre tous les intervenants de l'école, les parents et les élèves.</p> <p>7. Encourager les attitudes favorisant la bienveillance et le respect.</p>	<p>Diverses activités de prévention et d'estime de soi ont été vécues en classe (programme Dire mentor + Moozoom) ou en petit groupe accompagné de la TES. La structure actuelle se doit d'être maintenue et la programmation diversifiée afin de s'adapter aux défis observés en classe et à l'extérieur.</p> <p>À consolider Les communications avec les parents ont été cordiales. Nous avons une grande préoccupation à développer un sentiment d'appartenance en favorisant une plus grande implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant. Une amélioration de la cohérence, de la constance et de la rigueur entre les intervenants est à mettre de l'avant.</p> <p>À maintenir Plusieurs activités ont été vécues au cours de l'année : concours, tirages, minutes de gloire, prendre soin de la plante, etc. Ces activités ont contribué à favoriser le respect et la bienveillance. Cela a aussi permis aux élèves de mieux comprendre et assimiler les valeurs véhiculées au sein de l'école : respect, bienveillance, engagement et responsabilisation.</p>
---	--

Mise en œuvre des moyens

- **Les mesures de prévention** : La mise en œuvre du programme SCP a été développée tout au long de l'année grâce au comité climat scolaire. Tout le personnel du SDG a reçu la formation supervision active et nous poursuivons cet accompagnement l'an prochain. Dans l'ensemble, les mesures ont été mises en place telles que : sensibilisation par groupe classe ciblé. Le mois de la prévention de l'intimidation serait à planifier, certains éléments ont à être consolidés en lien avec le réinvestissement et la mise à niveau des formations du personnel. Des enjeux sont présents en ce qui a trait à la concertation avec tous les membres du personnel pour les situations d'intimidation. L'utilisation de la plateforme Moozoom est aussi mise de l'avant.
- **Les modalités de signalement et de consignation** : Les modalités de signalement, bien expliquées à l'intérieur du code de vie, mais n'ont pas été utilisées efficacement. On doit s'assurer de remplir les fiches de signalement et de diriger les parents vers celle-ci dans le besoin.
- **Les mesures éducatives et de sanction** : La mise en place de la classification des comportements sera mise de l'avant l'an prochain. Le code de vie sera modifié en conséquence. Le code de vie met en évidence les différents niveaux d'intervention et les sanctions ont été appliquées telles que diffusées. Il faut mettre en place un mécanisme de régulation avec les partenaires, tant au niveau de la prévention qu'au niveau de l'intervention et s'assurer d'appliquer les mesures mises en place.
- **Les mesures de soutien** : Les interventions ont été faites dans tous les cas très rapidement (dès leur signalement). Les suivis et les sensibilisations ont été effectués pour soutenir les victimes, les témoins et les intimidateurs soit par des rencontres individuelles, présentation vidéo, de discussions, d'animation (policier éducateur) en classe ou en individuel. Malheureusement, cette année, les partenariats ont été difficiles à déployer étant donné le contexte que nous connaissons actuellement.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>On a encore besoin de formation/soutien pour mieux comprendre le sens de la violence.</p> <p>On note que plusieurs membres du personnel ont une meilleure compréhension de ce qu'est l'intimidation.</p> <p>Il faut s'assurer que le nouveau personnel soit formé.</p>	<p>Chez les élèves, les activités de prévention semblent doucement porter leurs fruits. Et, malgré que les signalements aient été faits dans les règles, la banalisation de certains gestes de violence reste à travailler, en priorisant l'établissement du lien entre les élèves et tous les intervenants de l'école.</p>	<p>Les parents semblent aussi plus conscients des impacts de l'intimidation à l'école.</p> <p>Nous devons développer un sentiment d'appartenance en favorisant une plus grande implication des parents dans la vie scolaire.</p>	<p>L'implication avec certains partenaires tel que les policiers éducateurs et les professionnels du CSS est présente et harmonieuse.</p> <p>Cependant, nous pourrions développer d'autres liens de partenariat pour permettre à notre école de rayonner davantage dans la communauté.</p>

Recommandations

- Application du programme SCP (soutien au comportement positif) : Le renforcement positif des bons comportements attendus sera mis de l'avant l'an prochain. L'enseignement explicite des comportements sera fait par tous les intervenants de l'école et l'application de la classification des interventions viendra ajouter de la cohérence dans les interventions réalisées par tous.
- Poursuivre le développement d'une compréhension commune de la définition d'intimidation et de cyberintimidation pour l'ensemble des intervenants de l'école, les parents et les élèves.
- Accompagner, soutenir et former le personnel avec l'utilisation de l'outil MEMO
- Poursuivre le développement et l'accompagnement de la supervision efficace des élèves dans les moments non structurés. Poursuivre également le développement de l'organisation de la cour et la mise en place d'animations de jeux structurés.
- Poursuivre et consolider la mise en place des programmes de développement des apprentissages socioémotionnels tels que DIRE-Mentor et Moozoom afin d'outiller les élèves à se respecter soi-même, à être fier de leurs réussites, leurs différences, etc.
- Sensibiliser les élèves sur les gestes de violence posées et la banalisation de ces derniers. Poursuivre les activités liées à la prévention de la violence et à l'intimidation (mois de la non-violence et réinvestissement 2 fois /an, invités spéciaux : policiers éducateurs ...) et travailler à enrayer le phénomène de banalisation de la violence. Encourager et promouvoir les attitudes favorisant la bienveillance et le respect tout en sensibilisant les élèves à la tolérance face à la différence.

L'évaluation du plan de lutte de l'école du Parchemin a été adoptée par le Conseil d'établissement le 25 mai 2022.